

Itinéraires balisés

Il s'agit d'itinéraires circulaires qui reviennent à leur point de départ, sauf les itinéraires marqués d'un astérisque (*). Ils sont conçus pour montrer la richesse du patrimoine naturel et culturel des différents paysages du parc et sont généralement adaptés à toute la famille.

- 1** 5 h 35 min A→B 20,1 km
GR 92 Sentier de la Méditerranée. De La Roca del Vallès à Tiana*
 Point de départ : route de Cardedeu à Dosrius BV-5103, km 6.
- 2** 1 h 10 min A→B 4,3 km
GR 97.1 De Marata au haut plateau Pla de l'Espinal*
 Point de départ : Carrer de l'Ermita. Santa Agnès de Malanyanes.
- 3** 2 h 50 min A→B 9,8 km
GR 97.3 De Palaudàries à Alella*
 Point de départ : Carrer del Montseny. Martorelles.
- 4** 1 h 30 min A→B 4,7 km
SL-C 111 Parcours d'El Vedat
 Point de départ : Passeig de la Riera. Teià.
- 5** 1 h 30 min A→B 5,2 km
SL-C 112 Parcours de l'Esquirol
 Point de départ : *Oppidum* ibérique de la Cadira del Bisbe. Premià de Dalt.
- 6** 1 h 30 min A→B 5,3 km
SL-C 113 À la Roca d'en Toni au départ de Cabrils*
 Point de départ : Avinguda Santa Elena à l'angle de la route de Vilassar de Dalt. Cabrils.
- 7** 1 h 30 min A→B 3,1 km
SL-C 114 Au château de Burriac au départ d'Argentona*
 Point de départ : Plaça de l'Església. Argentona.
- 8** 2 h 30 min A→B 9 km
SL-C 115 Au château de Burriac au départ de Cabrera de Mar
 Point de départ : Plaça del Poble. Cabrera de Mar.
- 9** 50 min A→B 2,9 km
SL-C 116 La croix de Montcabrer*
 Point de départ : Plaça de l'Església. Cabrils.
- 10** 2 h 15 min A→B 6,8 km
SL-C 120 Les sources de Santa Maria de Martorelles
 Point de départ : Plaça de l'Església. Santa Maria de Martorelles.
- 11** 1 h 20 min A→B 4,5 km
À la Roca d'en Toni au départ de Vilassar de Dalt*
 Point de départ : Carrer Àngel Guimerà. Vilassar de Dalt.
- 12** 2 h A→B 4,3 km
Parcours préhistorique I : Can Gol - Cèlecs*
 Point de départ : Iotissement La Pineda, intersection entre Carrer de la Pineda et la route BV-5001.
- 13** 2 h A→B 5,7 km
Parcours préhistorique II : Can Planes - Sant Bartomeu de Cabanyes*
 Point de départ : intersection entre Carrer Catalunya et Carrer Montseny. La Roca del Vallès.
- 14** 4 h 50 min A→B 18,9 km
SL-C 115 Meridià verd. De La Roca del Vallès à la plage d'Ocata*
 Point de départ : intersection entre Carrer Catalunya et Carrer Montseny. La Roca del Vallès.

Les distances des itinéraires ont été calculées via la plateforme goolTracking et peuvent varier sensiblement si d'autres systèmes de mesure sont utilisés.

GR : sentier de grande randonnée, de plus de 50 km, balisé de couleur blanche et rouge.
 PR : sentier de petite randonnée, d'entre 10 et 50 km, balisé de couleur blanche et jaune.
 SL : sentier local de moins de 10 km, balisé de couleur blanche et verte.

- Itinéraire
- Difficulté faible
- Difficulté moyenne
- Difficulté élevée
- Durée approximative
- Distance totale
- Brochure disponible



Itinéraires balisés



Parc de la Serralada Litoral



Principalement constitué par les collines du Galzeran, du château de Sant Miquel, d'En Baldiri, de Sant Mateu, de Cèlecs et du château de Burriac, le parc joue un rôle écologique fondamental parce qu'il relie le littoral aux vallées intérieures. Le climat méditerranéen et sa situation géographique stratégique ont poussé l'homme à s'y établir jadis. La présence de dolmens, de vestiges archéologiques datant de l'époque ibérique, d'ermitages et de châteaux médiévaux qui cohabitent aujourd'hui avec des mas entourés de terres de culture, en est la preuve.

PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS :
 Année de constitution du parc : 1992
 Il est géré par le Consortium du Parc de la Serralada Litoral, formé par le Conseil de la province de Barcelone, le Gouvernement de la Catalogne, le Conseil régional d'El Maresme, le Conseil régional d'El Vallès Oriental et les maieries d'Alella, Argentona, Cabrera de Mar, Cabrils, Martorelles, Montornès del Vallès, Orlus, Premià de Dalt, La Roca del Vallès, Santa Maria de Martorelles, Teià, Tiana, Vallromanes, Vilanova del Vallès et Vilassar de Dalt. Superficie protégée sous la gestion du Consortium : 4 042 ha Superficie d'élargissement de l'EIN La Conreria-Sant Mateu-Cèlecs : 7 408,24 ha

Parcs de la Catalogne
Réseau des parcs naturels du Conseil de la province de Barcelone
 Parc de Castell de Montesquiú, Espace naturel de Les Guillerries-Savassona, Parc naturel d'El Montseny, Parc naturel de Sant Llorenç del Munt i l'Obac, Parc d'El Montnegre i el Corredor, Parc de la Serralada Litoral, Parc de la Serralada de Marina, Parc naturel de la Serra de Collserola, Parc agraire d'El Baix Llobregat, Parc d'El Garraf, Parc d'Olièrdola, Parc d'El Foix.



Gerència de Serveis d'Espais Naturals
 Comte d'Urgell, 187. 08036 Barcelone
 Tél. : +34 934 022 428
xarxaparc@diba.cat | parcs.diba.cat

Parc de la Serralada Litoral



Conseils utiles pour visiter le parc

Les bonnes pratiques

Les espaces naturels protégés sont des endroits où pratiquer des activités de plein air tout en découvrant notre patrimoine naturel et culturel. Utilisez le réseau de pistes et de sentiers balisés.

L'usage du vélo

- Respectez la priorité donnée aux promeneurs et évitez de les gêner.
- Adaptez votre vitesse au type de voie sur laquelle vous circulez. La vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 30 km/h.
- Circulez uniquement sur des routes, des pistes forestières ou des chemins de promenade de plus de 3 m de large.
- Pour des raisons justifiées, la circulation en vélo peut être restreinte de manière temporaire ou permanente dans certaines zones du parc.
- Suivez les conseils de circulation motorisée.

La circulation motorisée

- La circulation des véhicules est limitée aux pistes ouvertes au public et n'est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de torrents et de cours d'eau.
- Nous vous rappelons que la vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 30 km/h.
- Modérez votre vitesse afin d'éviter de renverser des personnes ou des animaux sauvages.
- Le bruit provoqué par certains véhicules porte préjudice aux espèces sensibles, comme les rapaces, qui peuvent abandonner leurs zones de nidification pour cette raison.
- L'érosion causée par les dérapages provoque l'apparition de nids de-poule et de fossés sur le réseau routier. Circulez avec modération et mesure, en particulier sur les pentes et les sols mouillés.
- Ne vous garez pas devant les chaînes qui empêchent l'accès aux chemins ni le long des routes.

Visiter le parc en toute sécurité

- Programmez votre itinéraire et emmenez toujours avec vous un plan pour vous orienter.
- Essayez d'emprunter toujours des sentiers ou des chemins marqués ou balisés.
- Portez des chaussures appropriées et des vêtements confortables, emportez de l'eau, des provisions, une veste, ainsi qu'une casquette, des lunettes de soleil et de la crème solaire.

- Si vous vous déplacez en groupe, ne perdez pas de vue vos compagnons. N'abandonnez ni ne laissez jamais derrière vous un compagnon de route.

- Le vent fort peut provoquer la chute de branches et d'autres éléments. Sur les crêtes ou les lignes de faite, le risque d'accidents peut augmenter. En cas de vent intense, évitez les endroits exposés.

- En cas de brouillard, il est facile de se désorienter. N'abandonnez pas le chemin principal.

- En cas d'averses ou d'orages avec foudre, éloignez-vous des crêtes des sommets, des arbres isolés et des entrées de grottes. Une forêt dense et luxuriante peut servir d'abri.

Que faire avec les déchets

- Il incombe aux visiteurs d'emporter avec eux les déchets générés par leur activité et de les recycler.












Comment nous pouvons aider à éviter un incendie

- Il est interdit d'allumer des feux ou des barbecues en dehors des espaces aménagés à cet effet.
- Il faut être très prudent envers tout élément comportant un risque d'incendie, comme par exemple les cigarettes, la circulation motorisée ou l'abandon de déchets.
- Donnez l'alerte si vous détectez un nuage de fumée suspect. Avertissez le 112.

Les animaux de compagnie

- Les propriétaires d'animaux domestiques doivent veiller à ce que leur comportement ne perturbe ni l'activité des habitants du parc ni celle des autres visiteurs.
- Tenez votre chien en laisse. Veuillez faire particulièrement attention au comportement de vos chiens ou autres animaux de compagnie, surtout lorsque vous vous trouvez à proximité de personnes, d'une ferme ou d'un troupeau.
- Veuillez ne pas laisser les excréments des animaux par terre, en particulier dans des endroits fréquentés.
- N'abandonnez pas d'animaux domestiques ; cela constitue une négligence considérée comme une infraction. Ils peuvent devenir agressifs et nuisibles pour les écosystèmes naturels.
- Les chiens dangereux, doivent porter une muselière en plus d'une laisse. Un chien dangereux est un chien désigné comme tel par la loi, mais aussi tout chien ayant un comportement agressif.

Autres recommandations

-  En cas de risque de chute de neige ou s'il a neigé, veuillez consulter l'état des routes et des pistes sur le site web du parc. Conduisez prudemment, respectez les panneaux de signalisation et les indications des gardes et des informateurs.
-  Le camping sauvage est interdit sous quelque forme que ce soit, y compris en camping-cars. Il n'est possible de camper que dans les zones autorisées à cet effet, en cas d'activité de loisir organisée en conformité avec la réglementation en vigueur au sein du parc et le rapport du parc correspondant.
-  La présence et l'activité humaines ont laissé un ensemble de manifestations architecturales et artistiques au fil des ans. Il faut respecter ce riche patrimoine culturel.
-  Respectez la nature et la tranquillité de l'environnement. Évitez les bruits inutiles.
-  Respectez les activités agricoles et d'élevage. En effet, elles constituent le moyen de subsistance de nombre d'habitants du parc.
-  Les exploitations forestières sont des activités traditionnelles développées dans la plupart des parcs. L'élagage est régulé par la Loi forestière de Catalogne et la réglementation relative aux parcs.
-  Pour protéger la faune autochtone, il est interdit de libérer des animaux de compagnie ou étrangers qui pourraient les chasser de leur habitat.
-  La chasse est régulée par la loi et n'est autorisée que sur les terrains de chasse existants. Si vous croisez une battue de sangliers, veuillez respecter les panneaux de signalisation et ne pas vous éloigner des chemins.
-  La circulation des chevaux est limitée aux pistes ouvertes au public et n'est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de torrents et de cours d'eau.
-  Si vous ramassez des champignons, veuillez ne pas endommager la forêt en utilisant des outils ou en creusant la terre.
-  Les châtaignes et les pommes de pin sont l'aliment de plusieurs espèces animales, outre le fait de constituer une ressource économique pour les exploitants forestiers. Les ramasser avec modération et toujours après en avoir demandé l'autorisation aux propriétaires.

Caractéristiques

La végétation

Il s'agit d'un espace naturel éminemment forestier, bien qu'il soit encore possible d'y trouver, surtout en son centre, des zones agricoles et des espaces plus ouverts qui cassent les masses forestières et en augmentent la biodiversité. Les pinèdes de pins d'Alep et de pins parasols, sur le versant d'El Maresme, et les chênaies, dans les parties ombragées les plus luxuriantes et humides du versant d'El Vallès, sont les populations végétales prédominantes. Les rares cours d'eau, artères fragiles du paysage en contraste avec la sécheresse de la forêt méditerranéenne, offrent des touches de végétation de rivage : les aulnes, les peupliers et les noisetiers alternent avec les cannaies et les plantations de peupliers noirs et de platanes.

La faune

La variété environnementale favorise la présence de plus de 270 espèces de vertébrés, dont la plupart d'entre eux sont des oiseaux. Parmi les oiseaux qui peuvent y être observés durant toute l'année, mentionnons le geai des chênes, le merle noir, le pic vert, le rouge-gorge, le rossignol, le pigeon ramier ou encore l'espiègle mésange bleue. L'autour des palombes, l'épervier d'Europe, le magnifique hibou grand-duc, le busard des roseaux et le circaète Jean-le-Blanc. L'écureuil, la genette, le mulot sylvestre, le blaireau d'Europe et le renard sont certains des mammifères les plus communs de ces bois. En outre, le chevreuil passe parfois par ici. Mentionnons aussi la présence du rare hérisson d'Algérie. Outre la faune propre aux ambiances méditerranéennes, on peut également observer des espèces d'Europe centrale, comme le campagnol roussâtre. Des amphibiens comme le crapaud accoucheur et la salamandre, ainsi que des reptiles tels que la couleuvre de Montpellier et le psammodore algire, complètent la faune variée qui peuple le parc, un endroit où il fait bon vivre.

Le patrimoine architectural

Les vestiges de présence humaine sur ces terres remontent à la préhistoire. Mentionnons de la période néolithique les dolmens de Castellruf (Santa Maria de Martorelles), de La Roca d'en Toni (Vilassar de Dalt), de Céllecs (La Roca del Vallès) ou encore de Can Gol II (La Roca del Vallès). Des grottes ou refuges comme les grottes de Les Encantades (Cabrils), de La Granota ou D'en Pau (Vilassar de Dalt) datent de la même époque. À l'époque ibérique, les Laiétans construisirent des villages perchés au sommet de collines, comme le village de Castellruf (Santa Maria de Martorelles), le site du château de Sant Miquel (Vallromanes), le village de Céllecs (Òrrius), le site du château de Burriac (Cabrera de Mar) ou encore le village de La Cadira del Bisbe (Premià de Dalt). La romanisation poussa ces peuples à se déplacer en direction de la plaine et de la côte. L'établissement vinicole de Vallmora (Teià), le château de Burriac ou le site Mons Observans (Montornès del Vallès) ont été hérités de cette époque. Durant le Moyen Âge, des hameaux se formèrent dans les vallées, autour desquels s'établirent les villages qui entourent le parc. Parmi cette architecture rurale, mentionnons les ermitages préromans de Sant Salvador (Vilassar de Dalt) et Sant Cristófor (Cabrils), ainsi que les ermitages romans de Sant Mateu (Premià de Dalt), Sant Bartomeu de Cabanyes (Òrrius), Sant Pere de Clarà (Argentona) et les églises de Sant Martí (Teià), Sant Feliu (Cabrera de Mar) et, aussi d'origine roman, le sanctuaire de Santa Quitèria (Vilanova del Vallès).

La gastronomie liée au parc



Parc a taula (Parc à table) est un programme de développement économique promu par le Conseil provincial de Barcelone, s'adressant aux agents privés qui, par le biais de leur activité, contribuent à la conservation, la mise en valeur et la divulgation des espaces naturels protégés. Vous pouvez élargir et télécharger les informations sur diba.cat/web/parc-a-aula :



Parc à table

Centres et points d'information

BUREAU DU PARC

Can Magarola
Avinguda de Sant Mateu, 2. Alella
Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 14 h
Tél. : +34 937 540 024
Fax : +34 937 540 022
p.slitoral@diba.cat

AUTRES ÉQUIPEMENTS

Centre de documentation du Parc de la Serralada Litoral «Salvador Grau i Tort»
Musée-Archives municipales de Vilassar de Dalt
Marquès de Barberà, 9. Vilassar de Dalt
Tél. : +34 937 644 288

CENTRES D'INFORMATION

Centre d'information de la Creu de Can Boquet
Creu de Can Boquet. Vilassar de Dalt
Tél. : +34 656 903 642

Point d'information de Can Leonart
Plaça Germans Lleonart, 1. Alella
Tél. : +34 935 554 650

Consultez les horaires sur <http://parcs.diba.cat/web/litoral>

Votre opinion nous aide à nous améliorer

Vous pouvez remplir le questionnaire que vous trouverez en suivant le lien du QR

